Paris, 8 octobre 2026

# EcoFlash

## France : croissance à deux chiffres des créations d'entreprises, ralentissement de la progression des défaillances et stabilité des créances douteuses

**Les créations d'entreprises ont augmenté de 12% en glissement annuel sur les huit premiers mois de l'année 2026[1]. C'est sensiblement plus que la croissance de 5,3% observée en 2025. Cette hausse a été tirée par les secteurs liés aux technologies de l'information et de la communication.**

**En parallèle, les défaillances d'entreprises ont augmenté de 5,3% en glissement annuel sur janvier-juillet selon les données de la Banque de France** (contre +3,6% en g.a. sur l'ensemble de l'année 2025). La hausse a été plus prononcée au 1er trimestre (+8% en g.a.) avant de ralentir. Ce ralentissement pourrait durer grâce à la réduction des retards de paiement, selon Altares, à 12,3 jours en moyenne au 2e trimestre 2026 contre 14,1 jours un an plus tôt (et 13,1 jours pour la moyenne européenne).

**La hausse des défaillances touche davantage le secteur des services, qui connaît aussi une croissance un peu plus soutenue des créations d'entreprises.** Cette concomitance est perceptible notamment dans le commerce : les créations ont augmenté de 13% depuis début 2026, tandis que les défaillances sont en hausse de 3%. Dans la construction et dans l'industrie, les défaillances d'entreprises sont en repli depuis le 2e trimestre 2026.

**Le ratio moyen des créances douteuses des entreprises est stable à un niveau modérément élevé depuis un an** (4,0% du total des prêts et avances au T2 2026). Dans la construction, où l'activité est plus cyclique qu'ailleurs, le ratio des créances douteuses atteint son plus haut niveau depuis 2019 à 9,5%.

**La part des prêts détériorés mais qui ne sont pas encore non performants (« phase 2 » selon la terminologie IFRS 9) est stable** sur un trimestre à 15,4% et reste inférieure à son pic historique (16,1%). Ce signal, qui permet d'anticiper l'évolution des créances douteuses, est relativement encourageant.

**Malgré une nette hausse depuis 2021, le poids économique des défaillances reste en moyenne inférieur à son pic du T1 2025** (respectivement 0,53 contre 0,61). Cet indicateur permet globalement de pondérer les défaillances par la taille des entreprises. Le poids économique des petites entreprises défaillantes se situe toutefois à un niveau historiquement élevé (2,11).

**Retrouvez notre EcoCharts sur la dynamique des créations et des défaillances d'entreprises en France et les risques associés. Il sera mis à jour sur une base trimestrielle.**

**Thomas Humblot**
Économiste, équipe Économie bancaire
thomas.humblot@bnpparibas.com

**Stéphane Colliac**
Responsable de l'équipe Économies avancées, France
stephane.colliac@bnpparibas.com

[1] Pour plus de détails *cf.* Créations et défaillances d'entreprises en France : Croissance à deux chiffres des créations, ralentissement de la croissance des défaillances, stabilité des créances douteuses, 8 octobre 2026.